

PLU

muriel Perrin <[REDACTED]>

Jeu 25/01/2024 16:30

À :Service Révision Plu <revision.plu@mairie-combs-la-ville.fr>

Bonjour,

Suite au rendez vous du 24 janvier 2024 avec le commissaire enquêteur relatif au PLU.

Remarque pour modification concernant la zone 1 AUXa.

Le hauteur des éventuels futurs batiments de cette zone inscrite au nouveau PLU est de 15m
La butte du mail de l 'Allée des Princes longeant les habitations hauteur 5m.

Conclusion: pour préserver la quiétude des habitants de cette zone et éviter une pollution visuelle
la hauteur des bâtiments devraient s 'aligner sur ceux actuels de la zone UXA.

Cad 12m maximum ou la butte du mail de l 'allée des Princes doit être rehaussée à minima pour
atteindre 10m.

Espérant une prise en compte

Cordialement

Monsieur et Madame PERRIN

Envoyé depuis l'application Mail Orange